



Vente d'un bien immobilier

Par **ama**, le **06/10/2008** à **15:45**

Bonjour,rnrnJe fais appel a vous pour que vous m'aidiez, voilà j'ai signé le soussaing privé pour la vente de ma maison le 19 juin 2008, je passe par une agence immobilière. Nous sommes aujourd'hui le 06 octobre et nous n'avons toujours pas signé l'acte authentique. A l'approche du 19 septembre 2008 j'ai appelé l'agence pour savoir ce qu'il en était et là, la galère commence on me dit que le dossier de l'acquereur est bloqué au siège. Pour quelle raison je ne sait pas.rnOn me propose donc de signé un avenant jusqu'au 19 octobre 2008, ce que nous acceptons car de toute façon nous avons dû déménager vu que la maison devait être vendu! Mais aujourd'hui toujours pas de nouvelles, nous nous sommes endétté puisque nous avons notre loyer + le credit de la maison en cours etc...Si la vente ne se fais pas a quoi ai-je le droit aujourd'hui en dédomagement? Même si c'est un refus de la banque ça va quand même faire 4 mois? Puis-je demander des dommages et intérêts??Quels sont nos droits en tant que vendeur? L'agence immo a t elle bien fais son travail? Merci par avance!